### Et le budget 2022?

Sans ambition nouvelle, présentant l'action sociale comme un fardeau qu'il faudrait supporter, le budget 2022 est loin de répondre aux enjeux de notre époque. Il y a un manque évident d'ambition. Nous avons fait des propositions de réaffectation de crédits pour mettre en place un plan d'urgence pour la MDPH, pour appliquer la tarification au quotient familial pour la restauration scolaire dans les collèges ou bien encore pour promouvoir les espaces naturels sensibles. Toutes, sans exception, ont été rejetées. Le budget principal du département est de près de 550 millions d'euros dont seulement 1,1 million pour l'environnement à comparer aux millions pour l'Arena ou l'Historial...

Nous sommes à votre écoute sur le terrain ou sur rendez-vous. Nous dialoguons avec tou·te·s les élu·e·s du canton. Nous intervenons en séance pour défendre les idées et les valeurs du programme collectif de La Vienne en transition. Vous pouvez compter sur nous pour vous représenter!



Peut mieux faire!

A la journée «Nettoie ta ville» à Buxerolles avec Maryvonne Lacourcelle.



A l'inauguration de l'immeuble Boléro avec Lisa Belluco et Elisabeth Naveau-Diop, présidente d'Ekidom et vice-présidente à Grand Poitiers.



Lors de la visite de l'immeuble Boléro à Buxerolles avec Michaël Marteau.

Les prochaines séances de commission permanente auront lieu les 3 février, 17 mars, 14 avril, 19 mai 2022. La prochaine session départementale examinant une décision modificative aura lieu la semaine du 20 juin 2022. Les séances sont, pour la plupart, publiques. N'hésitez pas à venir y assister (plus d'informations : 06 17 55 09 42).

# Élu·e·s La Vienne en transition au Conseil départemental



www.vienne-en-transition.fr

informations et rendez-vous : contact@vienne-en-transition.fr ou 06 17 55 09 42

Retrouvez les élu·e·s du canton de Poitiers 2 sur les réseaux sociaux :

LUDOVIC DEVERGNE



ludovic.devergne.3



ludovicdevergne 06 30 58 92 90

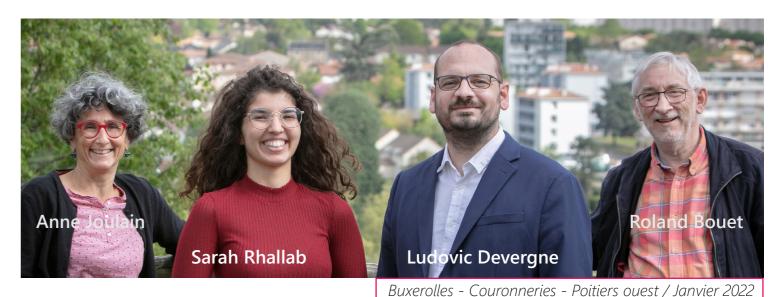
SARAH RHALLAB



sarah.rhallab1



Abonnez-vous à notre lettre d'information sur notre site (rubrique «Contact») pour suivre toutes nos activités!





#### Madame, Monsieur,

Fin juin, vous nous avez confié la responsabilité de vous représenter au Conseil départemental. Avec plus de 56 % des suffrages exprimés, nous étions en tête sur tous les bureaux de vote de Buxerolles et de Poitiers Ouest. Cela témoigne de la reconnaissance quant au travail accompli sur ce canton depuis de nombreuses années.

En ce début d'année, nous vous adressons une première lettre pour vous rendre compte du mandat que vous nous avez confié. D'autres suivront régulièrement.

Notre famille politique ne compte que 4 élu·e·s au département ce qui rend notre tâche difficile. Mais nous travaillons très dur pour contester mais surtout pour proposer des politiques alternatives.

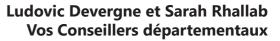
La majorité départementale, pléthorique, ne nous a guère laissé de place dans de nombreuses instances dans lesquelles la tradition républicaine précédemment appliquée nous avait permis de siéger. C'est dommage. En démocratie, le vainqueur gagne toujours à tendre la main.

Le département vit ses compétences sociales comme un fardeau qu'il serait contraint de porter. Nous pensons pour notre part que les compétences sociales, bien exercées, pourraient permettre aux habitant·e·s de la Vienne de mieux vivre, particulièrement durant la crise COVID que **nous traversons**, et qui n'est pas réellement prise en compte par la majorité départementale.

En ce début d'année nous tenons à vous adresser tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets personnels ou professionnels.

Nous restons à votre disposition et nous vous disons à très bientôt sur l terrain.







**MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNÉE 2022!** 

## Qu'avons-nous fait depuis notre élection?

Après une séance d'installation en juillet dernier, nous avons réellement commencé nos travaux en septembre 2021. Voici un petit résumé des trois dernières séances.

Session départementale du 20 au 24 septembre 2021

En Commission permanente, nous avons voté **CONTRE** le projet de délibération sur la **fixation des tarifs de la restauration scolaire dans les collèges du département**, qui n'instaure pas une véritable tarification sociale grâce à une modulation selon le quotient familial. En effet, la règle reste le tarif unique, sauf pour les familles pouvant bénéficier d'aides de l'Etat et qui sont peu nombreuses. Cette situation exclut de nombreux·ses collégien·ne·s de la restauration scolaire, les privant ainsi d'un repas équilibré. Enfin, nous avons rappelé notre attachement à la généralisation du bio dans les cantines des collèges du département et nous jugeons insuffisants les objectifs fixés par le Conseil départemental.

En Session, nous nous sommes Ayant été exclus des **SEM du Département**, nous nous sommes **ABSTENU·E·S** sur le projet de délibération sur le Budget Handicap – Vieillesse. En effet, nous sommes régulièrement alerté·e·s par des habitant·e·s au sujet des délais très longs de traitement des dossiers déposés à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Nous plaidons pour un **plan d'urgence de la MDPH** avec l'embauche immédiate de 5 agents afin d'améliorer la gestion des dossiers et apporter une réponse rapide et compréhensible aux personnes ayant déposé une demande.

Nous avons aussi voté **CONTRE** le projet de délibération sur l'**Historial du Poitou – Château de Monts-sur-Guesnes**, en cohérence avec nos interventions précédentes. Nous sommes particulièrement réservé·e·s sur ce projet et inquiets d'un futur dérapage financier.

Enfin, et en cohérence avec nos précédents votes et avec notre expression en séance, nous nous sommes **ABSTENU·E·S** lors du vote de la **Décision modificative**. Nous regrettons en effet l'absence de moyens supplémentaires et conséquents pour la MDPH afin de pallier rapidement et effectivement le manque de personnel. Nous déplorons également l'absence d'une réelle tarification sociale dans les cantines scolaires du département ainsi que le manque d'ambition en matière de détecteurs à  $CO_2$ , qui pourraient pourtant être particulièrement utiles

dans les classes de 6e, quand les élèves ont moins de 12 ans et ne peuvent pas être vacciné·e·s.

# Sarah Rhallab

Votre Conseillère départementale du canton Poitiers 2



Au Conseil départemental, je siège dans les commissions sectorielles Aménagement et Inclusion Numériques ; Insertion, Emploi, Pôles économiques ainsi que la commission Sport, Jeunesse, Citoyenneté. De plus, je suis membre titulaire de plusieurs instances en lien avec l'éducation (CDEN, CAEN, CCAP) et l'habitat (comité responsable du PDALHPD, FAC86). Je suis membre suppléante de plusieurs organismes, dont la Régie Vienne Numérique. Je siège également aux conseils d'administration des collèges Jules Verne, Ronsard et Jardin des Plantes.



En séance publique



#### Le FCAL

Le Fonds Cantonal pour l'Animation Locale (FCAL) est une enveloppe budgétaire dont disposent les conseillers départementaux afin de soutenir des projets associatifs sur leur canton. En 2021, des subventions pour un montant de près de 10 000 euros ont été attribuées aux écoles Simone Veil et Jean Marie Paratte, à l'association Buxerolles Judo, l'association culturelle et sportive des écoles publiques de Poitiers, à la confédération syndicale des familles, au comité des fêtes de Buxerolles, au stade poitevin tennis de table, à l'ESB foot et à l'ASAC.

## On fait quoi quand on est conseiller départemental ?

La vie du Conseil départemental est rythmée par les réunions des conseillers départementaux. La réunion la plus importante est celle au cours de laquelle est adopté le **budget** (décembre) qui présente les grandes orientations politiques et la répartition financière entre elles. En cours d'année, celui-ci peut être modifé par des **décisions** modificatives examinées en «session» par les conseillers départementaux en juin et septembre.

Les autres réunions ont lieu environ une fois par mois et permettent aux conseillers départementaux de se prononcer sur la déclinaison des grandes orientations politiques et budgétaires, ce sont les **commissions permanentes**. Toutes ces réunions rassemblent les 38 conseillers départementaux.

Chaque conseiller départemental fait également partie d'une commission sectorielle qui traite des compétences départementales selon une thématique donnée. Il en existe 11 et elles se réunissent régulièrement entre les différentes réunions plénières. Enfin, les conseillers départementaux siègent dans des organismes liés au Département, en tant que titulaires ou suppléants.

Orientations budgétaires et Commission permanente du 25 novembre 2021

Globalement, nous estimons que les **orientations budgétaires** ne traduisent pas un nouveau souffle politique mais plutôt la continuité des actions menées par la précédente majorité. De plus, nous regrettons un manque d'ambition notamment sur le handicap (pas de budget supplémentaire en prévision des mesures qui découleront des prochains États généraux) et sur l'éducation (les collèges sont surchargés à Poitiers comme aux alentours et la nouvelle sectorisation ne pourra pas intervenir avant 2025).

Le Département de la Vienne est en bonne santé financière, malgré ses marges de manœuvre limitées et sa relative pauvreté. C'est un point positif mais cela ne doit pas excuser le manque d'ambition que reflète ces orientations budgétaires. Les habitant·e·s de la Vienne méritent mieux!

En Commission permanente, nous avons voté **CONTRE** le projet de délibération sur le **protocole d'accord sur les réserves des substitution** (« bassines »). Présenté à marche forcée, sans examen préalable en commission sectorielle, ce protocole d'accord n'est pas acceptable pour de multiples raisons : environnementales, économiques, d'équité entre tous les usagers de l'eau, etc. C'est une occasion manquée par le Département d'enclencher une véritable transition agricole et alimentaire, saine et durable, sur notre territoire.

Ayant été exclus des **SEM du Département**, nous nous sommes **ABSTENU-E-S** sur le projet de délibération présentant leurs rapports d'activité. Nous regrettons qu'un temps suffisant n'ait pas été consacré à la présentation du rapport sur ces trois SEM, en amont de la commission permanente. En effet, il s'agit de trois SEM très importantes pour le territoire (Futuroscope, Arena, Center Parcs, Historial, etc.).





En séance publique



# **Ludovic Devergne**Votre Conseiller départemental du canton Poitiers 2

Conseiller municipal de Buxerolles

Au Conseil départemental, je siège dans les commissions sectorielles Aménagement du territoire ; Personnes Âgées et Personnes Handicapées, ainsi que la commission Éducation, Collèges, Universités, Bâtiments. De plus, je suis membre titulaire de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), du Service Départemental d'Incendie et Secours (SDIS), de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) du Département et de l'Agence des Territoires de la Vienne. Je siège également au conseil d'administrtaion du collège Jules Verne.